



## Le Conseil d'Etat rejette notre référé, préférant mettre en danger les policiers que la carrière de ses « maîtres »

Nous avons déposé un référé auprès du Conseil d'Etat le 2 avril 2020 pour demander l'arrêt de la destruction des masques en France, pour qu'ils soient décontaminés et réutilisés au vu la pénurie, dans le but d'équiper les policiers, qui ont interdiction d'en porter.

Le juge se prononce en principe [en 48h](#), mais là il a fallu attendre 13 jours. Le Conseil d'Etat cherchait-il une pirouette pour ne pas être ridicule, tout en pouvant complaire à ses « maîtres » ?

Cela pourrait expliquer la décision courtisane et non juridique, faisant le choix de mettre les policiers en danger, plutôt que la carrière des ministres, qui font l'objet de nombreux dépôts de plainte pour mise en danger délibérée de la vie d'autrui et non-assistance à personne, [dont le nôtre](#). Le tout à huis-clos, sans la présence de nos avocats.

En effet les juges du Conseil d'Etat rejette notre référé aux motifs que « *il n'y a pas de carence des pouvoirs publics dans la mise à disposition de masques FFP2* » ni d'« *instructions ministérielles ou gouvernementales qui interdiraient ou décourageraient à ce jour l'usage de masques de protection par les forces de l'ordre* ».

Pas de carence des pouvoirs publics ??? Le titre [d'Europe 1](#), il y a 3 jours « *Coronavirus : où en est-on aujourd'hui de la pénurie de masques ? Un mois après le début de la crise du Covid-19, le manque de masques se fait toujours sentir en France.* »

Pas d'instruction ministérielle interdisant le port du masque aux policiers ??? La note de service [ci-contre](#) se passe d'explication.

**Le temps passe. La pluie efface les commandements. L'âne, un cynique, arrive encore à déchiffrer : « Tous les animaux sont égaux, mais certains le sont plus que d'autres. »**

La Ferme des animaux (1945) de George Orwell

